



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

neergelegd/ontvangen op

Réserve
au
Moniteur
belge

Obligatoire de remplir :
N° d'entreprise (sauf
constitution), nom, forme légale
siège(s) (rue, n°, code postal,
localité)

03 AUG. 2026

ter griffie van de Nederlandstalige
ondernemingsrechtbank Brussel

Greffie

N° d'entreprise : 0458 535 331

Nom

(en entier) : Société Belge de Chirurgie Vasculaire

(en abrégé) :

Forme légale : Association

Adresse complète du siège : Avenue Winston Churchill 11*30, 1180 Uccle

Objet de l'acte : Démission et admission administrateurs/additions statuts

A l'assemblée générale du 21 mars 2026, avec l'unanimité, les décisions suivantes sont pris et approuvées :

- 1 - La démission de Philippe Remy est approuvée depuis 21 mars 2026.
- 2 - L'admission de David Horn, né à Uccle le 8 juin 1975, habitant à 1190 Bruxelles, avenue Kersbeek 46, est approuvée depuis 21 mars 2026. Cette admission roulera jusqu' à l'Assemblée générale dans l'année 2028.
- 3 - article 3 des statuts actuels sera adapté comme suite : la société de chirurgie vasculaire est aussi une association scientifique de chirurgie vasculaire pour la Wallonie et pour la Flandre.

Koen Keirse
président

Bernard Segers
secrétaire

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).